L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE, & CO.
No. 86, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

[illegible]

POUR MANDEVILLE, LEWISBURG, MADISONVILLE ET COVINGTON — Arrangement pour l'Été. Le bateau à vapeur WALKER... [illegible]

AVIS AUX CHARGEURS — [illegible] FRIESTLEY & BEIN, 19, Nlle Levée.

POUR LA FOURCHE, et tous les ports... STETSON & AVERY.

POUR ATTAKAPAS... A. B. VERRET, 8, Nlle Levée.

CABOTAGE.

POUR PHILADELPHIE — Le paquebot SARAH HAND... JAMES D. DENEGRE, 16, rue de la Douane.

POUR NEW-YORK — Ligne de la Louisiane et de New-York — Le paquebot LOUISVILLE... JAMES E. WOODRUFF, 36, rue du Camp.

POUR BOSTON — Ligne du paquebot — Le bar. BOSTONIAN... JOHN A. MERRITT, 34, du Camp, ou à S. & F. L. WHITING, 56, Camp.

POUR PHILADELPHIE — Le navire... JAMES D. DENEGRE, 16, rue Douane.

A LOUER — [illegible] D. F. FELTON.

A LOUER — [illegible] R. BRUGIER, 9, rue St. Louis.

A LOUER pour le premier août prochain... R. BRUGIER, 9, rue St. Louis.

A LOUER — Magasin avec magasin de... rue Carondelet, No. 4... STETSON & AVERY, 88, rue Gravier.

A LOUER — [illegible] STETSON & AVERY, 88, Gravier.

MAISONS ET MAGASINS A LOUER — [illegible]

[illegible] F. DE LIZARDI & Co., 62, Bienville.

MAISONS A LOUER — UNE MAISON... [illegible]

CORDVIOLLE & LACROIX.

MILLE PIASTRES DE RECOMPENSE. BANQUE DE LA LOUISIANE. Nlle Orléans, 17 mai 1841. [illegible] Par ordre de la Direction. W. O. LEVERICH, Caissier.

[illegible] RECOMPENSE. Banque de la Louisiane. [illegible] W. O. LEVERICH, Caissier.

[illegible] LOISON & SILVESTRE, 73, rue Royale.

[illegible] F. DE LIZARDI, 63, Bienville.

[illegible] F. DE LIZARDI, 63, Bienville.

[illegible] W. C. TOMPKINS & Co., 99, Gravier.

[illegible] CHS. DOANE, 80, Poydras.

[illegible] WOOD & SIMMONS, 40, rue des Magasins.

ASSURANCES SUR LA VIE.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OCEAN.

Le manque d'une institution d'Assurances sur la vie, et les primes extravagans que demandent les compagnies de l'Europe et du Nord pour assurer la vie d'individus résidant à la Louisiane, ont déterminé la direction de cette compagnie à mettre en opération la clause de sa charte qui l'autorise à contracter des assurances sur la vie, à des prix mes qui pourront mettre à même chaque personne, jouissant d'un revenu annuel ordinaire, d'assurer à ceux qui dépendent d'elle une ressource en cas de mort.

L'échelle des primes adoptées par la compagnie est aussi conforme qu'il a été possible de le faire à celle des Compagnies de Londres, qui font des assurances sur la vie dans toute l'Angleterre; il n'y est fait aucune augmentation pour la différence des climats.

D'après cette échelle, une prime annuelle de vingt piastres, payée par une personne de 25 ans, assure le paiement de mille piastres à son ayant cause en cas de mort dans l'année; une prime annuelle de cent piastres assure une somme de cinq mille piastres, et ainsi de suite en proportion pour une somme plus forte.

La compagnie signera des polices pour une période d'une à sept années, dont la prime sera payable par trimestre, par semestre, ou même par année.

Des renseignemens plus étendus seront fournis au bureau de la Compagnie, No. 45, rue du Canal, à l'encoignure de la rue Gravier.

Par ordre de la Direction.

1 mars — CH. BRIGGS, secrétaire.

TENTE POUR GARANTIR DES INSECTES.

Il vient d'être inventé un nouvel objet appelé *tente à insectes*, qui est aujourd'hui en vente au No. 46 de la rue Sainte-Charles, en face de la Bourse. Cette invention a tant d'élégance dans la forme et la construction, elle est si légère et si confortable, qu'elle doit recevoir l'approbation générale.

Pour protéger entièrement contre toutes sortes d'insectes sans encombrer le moindrement un appartement, cette tente est tout ce que l'on peut souhaiter de plus parfait. Elle procurera aux climats chauds un confort et une mollesse luxurieuse dont ne sont pas susceptibles les moustiquaires. Cette tente doit être suspendue soit au plafond d'un appartement, à la branche d'un arbre ou à tout autre objet auquel on voudra la fixer, et elle peut être instantanément ployée, alors elle n'occupera pas plus d'espace qu'un parapluie, et en la soulevant au plancher elle ne gênera pas plus qu'une lampe et un quinquet; on peut, dans cette position, la déployer et la tendre en un instant; il ne faut guère plus d'une minute. Au lieu d'encombrer un appartement elle l'orne, et sa construction est si simple qu'elle ne peut se déranger. On peut s'en servir soit en étant assis, lisant, écrivant, dînant ou dormant, dans les maisons, les comptoirs et les offices, les voyageurs peuvent en faire usage dans les lieux de campement et dans les lieux de parties de plaisir. On ne saurait se figurer le charme qu'il y a à dormir dans les pays chauds à moins d'avoir fait usage de ces nouvelles tentes. On peut les faire de toutes dimensions et aussi riches et avec les ornements qu'on peut désirer. Celles que l'on fait aujourd'hui sont octogonales, ou à 8 cotes: elles ont 8 pieds 6 pouces de diamètre; 10 pieds 6 pouces d'élévation; et lorsqu'elles sont ployées elles n'ont plus que 4 pieds 6 pouces de longueur et 8 ou 10 pouces de diamètre. Le prix en est de $20. Les dames devront examiner ces nouvelles tentes car elles procureront des avantages qu'elles n'ont jamais trouvés dans les moustiquaires ordinaires; c'est une des inventions les plus utiles de cette époque, et avant peu elle sera généralement adoptée, et la campagne et à la ville. La description qui précède des tentes à insectes peut en donner une fausse idée, parce que l'exagération est assez ordinaire dans les avis publics d'objets nouveaux; mais le public peut être assuré que tel n'est pas le cas dans cet article, il peut s'en convaincre en les examinant au No. 46 de la rue de Chartres.

17 juin — 40

NOUVELLE MACHINE A EGRAINER LE MAIS.

Cette machine peut égrainer 50 boisseaux par heure, chaque grain en sort dépouillé de pailles. Le soussigné a également, constamment à vendre, une quantité d'autres machines de grande utilité, et d'ustensiles aratoires des dernières inventions, propres à l'usage des habitants du Sud. A vendre au No. 3, Nlle. Levée.

20 mai — J. MACVEIGH.

MOULINS A MAIS PORTATIFS, de Baldwin.

Ce moulin peut moudre de 15 à 20 boisseaux de maïs par heure, qui en sort concassé, et sert de nourriture aux animaux. Ce moulin est généralement employé dans la Virginie, le Kentucky, l'Ohio, et dans d'autres Etats du Nord, où on peut faire une économie d'un tiers par l'usage de ce moulin. En vente au no. 3, Nlle. Levée.

20 mai — J. MACVEIGH.

MOULIN A MAIS FRANÇAIS PORTATIF DE GENTRY.

Ces moulins possèdent des avantages marqués sur tous ceux qui sont employés aujourd'hui. Ils peuvent moudre de 6 à 10 boisseaux de maïs de la meilleure qualité par heure; les personnes qui en ont fait usage leur ont donné la préférence sur tous les autres. Ils sont complets et prêts à être mis en opération. Ils peuvent être transportés aussi par des bateaux ou wagons dans toute partie de l'Etat. Constamment en mains et à vendre au no. 3, de la Nlle. Levée.

20 mai — J. MACVEIGH.

WAGONS, charrettes, drays, roues de charrettes à bœufs — Le soussigné reçoit constamment des meilleures manufactures de Philadelphie, des wagons pour 2 et 4 chevaux sans planches d'entourage; drays à coton avec moyeux en fer, drays communs, charrettes à briques, chars pour 2 ou 4 chevaux, roues de différentes dimensions, brouettes, &c. à vendre par CHS. BYRNE.

19 juin — 158, rue Tchoupitoulas.

FER — En débarquement du trois mâts Persian, de Liverpool

350 paquets de feuilles de cuivre de 12 à 25.
300 do cercles en fer de 1 1-4 pouce à 4 pouces.
20 do fer assorti pour galleries.
100 do fer rond et carré de 3/8 et 1-2.
100 barres plates, rondes et carrées à vendre par FRIESTLEY & BEIN, 19, N. Levée.

Le soussigné offre à vendre en débarquement des navires Oceana et Hindoo, du Havre, les articles suivants, savoir:

Cotonnades françaises, légères et fortes, petite et grande largeur;
Mousselines rayées et petits carreaux,
Ginghams uni, rose, bleu et noir,
Indiennes et bordures à meubles, rouge, bleue et chamois;
Châles coton noir et couleur;
Mouchoirs Mock Madras et deuil,
Mouchoirs batiste imprimés, blanc unis, brodés et rivières;
Bretelles gomme élastique, fines et ordinaires,
Parapluies 24, 26, 28, 30, 32 et 34 pouces,
Ombrelles à franges (grands nouveautés),
Foulards pour la poche, do
Bas de soie noire et filoselle,
Gants et mitaines filet,
Châles et foulards en soie,
Echarpes do do
Voiles en filet différents genres,
Châles hermine noire 4-4, 5-4 et 6-4,
Alépine noire,
Mousseline de laine et chaîne noir,
Boutons, ganses et cordonnets noirs et couleurs (pour tailleurs),
Boutons de fil, agrafes et jettes assortis de grandeurs;
Lacets de fil blanc et noir,
Rubans de fil nos assortis,
Peignes buffle, corne et écaille,
Rubans taffetas et satins, nos assortis;
Chapeaux de paille, hommes et femmes;
Fleurs artificielles, bouquets et guirlandes;
Parfumeries assorties,
Pomme de Perse, pommades, essence, eau de cologne, poudre et savon.

Toujours en magasin, un très grand assortiment de vins de Bordeaux avec crus, de $17 à 50 la barrique.

BENJ. LACOSTE,
19 juin — 103, rue Royale, entre Conti et St. Louis

A VENDRE par BENJ. LACOSTE, No. 103, rue Royale, en débarquement du navire Vaillant de Bordeaux:

150 barriques vin rouge Montferrand,
10 do St. Estephe Médoc,
10 tierçons vin blanc Haut Sauterne vieux,
20 do do Haut Barsac do
20 do do Sauterne do
50 caisses vin St. Emilion et St. Julien Médoc,
50 do do Château-Margaux et Château Lafitte,
20 do do Gruaud Larose,
25 do do Gruaud Larose, Chateau Lafitte en demi-bouteilles,
25 do de vin blanc Haut Barsac vieux,
15 do do do en demi-bouteilles,
15 do do vin blanc Haut Sauterne vieux,
15 do do Haut Sauterne vieux en demi-bouteilles
60 paniers anisette superfine de Champion — 23 juin

VIN, HUILE, &c.

60 barriques vieux vin de Bordeaux, Pauillac,
10 do do St. Julien, Montferrand,
10 demi barriques vin rouge de Bordeaux,
50 ditto vin blanc, haut Sauterne,
6 quarts vieux vin de Madère très supérieur,
60 ditto do Madère ordinaire,
20 ditto do Porto
20 ditto Malaga doux et sec,
150 tierçons vinaigre de Bordeaux,
150 paniers huile d'olive,
200 caisses vin de toutes les qualités,
250 do liqueurs assorties,
A vendre par S. LATAPIE. — 17 juin.

Les soussignés offrent à vendre en débarquement du navire Vaillant, arrivant de Bordeaux,

5 demi-pipes eau-de-vie Cognac fine Champagne, ayant droit au drawback,
4 barils do do do et d'importations antérieures,
Vieille eau-de-vie de Cognac (Maglory 1825) vins rouges en barriques de diverses qualités et crus, cuirs à harnais et à semelles &c. BOUTIN, GALLY & Co
23 juin — 79, rue Toulouse.

UN NOUVEAU ET GRAND ASSORTIMENT D'HABILLEMENTS CONFECTIONNES A VENDRE AU RABAIS

Meakins & Ketcham, encoignure des rues Vieille Levée et Bienville, ont un grand assortiment de nouveaux habits d'été confectionnés, importés directement de New York et faits exprès à la convenance du pays, qu'ils offrent à vendre au rabais. Leur stock se compose de tout ce qui peut convenir aux habitants du pays et aux étrangers, et leurs prix peuvent être réduits au gré des acheteurs. — 22 juin

MERINOS — 20 pièces merinos double chaîne,
5 pièces bombazine,
10 do coutil blanc,
6 do double largeur,
4 do chemises de couleur,
do mouchoirs batiste, à vendre par
22 juin — LOISON & SILVESTRE, 73, Royale

RAWDON WRIGHT, HATCH & EDSON
Graveurs de Planches de Billets de Banque.
A la Nouvelle Orléans.

PLANCHES DE BILLETS DE BANQUE, Bonds d'Emprunts, Lettres de Change, Certificats de Dépôts et d'Actions, Checks, Sceaux, &c., gravés avec promptitude, dans le même genre qu'ils les exécutent dans leur atelier à New York, et aux prix accoutumés.

Ils ont constamment en main du papier de billets de banque de qualité supérieure.

Leur atelier est à l'encoignure des rues Royale et du Canal. — 8 jan

A VENDRE — Une habitation située à 4 milles au-dessus de Carrollton, mesurant 4 arpents de face au fleuve sur 8 1-2 milles de profondeur ou elle fait face au lac Pontchartrain. S'adresser à

EDOUARD GOTTSCHALK,
29 juin — Courtier, 41 Camp.

ARTICLES DIVERS — 10 caisses thé poudre à canon, de 12 petites boites chaque, 30 caisses thé Souchong, 10 caisses dito; 90 caisses thé impérial et poudre à canon de 13 livres chaque; 100 sacs piment; 100 sacs poivre; 300 balles étoupes de Russie; 100 paniers huile d'olive; 200 balles toile grise, 142 pièces toile d'emballage, 300 barils clous assortis, de 3 à 20 à la livre, 25 barils plomb de chasse assorti, No. 1 à 10, en débarquement des navires Troy et Auburn, de New York, à vendre par O. H. MIESEGAES,
2 juin — 34, Vieille Levée

TOILE d'Emballage forte, à vendre par
GEORGE GREEN & BROTHER,
29 juin — 56, Gravier.

A VENDRE par les soussignés: 600 caisses vin rouge; 17 do Porto, qualité supérieure, 12 bouteilles chaque; 10 do sherry do; 90 do absynthe Suisse garantie; 30 do kirchwasser; 5 demi pipes eau de vie du pays; 7 barils genièvre de la Havane, de la Nouvelle Angleterre; 189 de Havane, différentes marques; 100,000 cigares de la Havane, 1ère qualité, différentes marques; 300 nattes cassés; 60 caisses Hyson; 60 do 1-2 do; 300 barils poudre à canon 13 liv.; 4000 enveloppes; 200 rouleaux cordes et cordages de Manille, 1 à 6 pouces; 20 saumons de plomb; 25 sacs haricots blancs de Paris; 24 demi barils bœuf.

MERLE, BEYLLE & Co.

BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS.
Nlle. Orléans, 11 mai 1841.

Le soussigné est autorisé à recevoir des propositions jusqu'à l'entreprise d'un chenal à ouvrir à travers les chutes de la Rivière Rouge, au-dessus d'Alexandrie; les travaux devront être faits en vertu d'un allocation décrétée à cet objet par la Législature de l'Etat, conformément à un plan et devis estimatif fait par Geo. T. Dunbar, ingénieur du Bureau, qu'on peut consulter et examiner en s'adressant à Eugène Rousseau, Secrétaire du Bureau, Vieille Levée, no. 26.

Les personnes qui se présenteront pour entreprendre cet ouvrage devront donner caution suffisante pour un montant double de celui du contrat, ou conserver à ce bureau un tiers de la valeur des travaux à mesure de leur achèvement, sera retenu par le Bureau, pour assurer l'exécution fidèle du contrat.

THOS. W. CHINN,
12 mai — Président du Bureau des Travaux Publics.

GRAND ASSORTIMENT D'HABITS CONFECTIONNES.
Vente au Rabais.

MEAKINS & KETCHAM, encoignure des rues Bienville et Vieille Levée, ont en mains un bel assortiment d'habits confectionnés pour l'été qu'ils ont reçus directement de New York et qui ont été particulièrement faits pour le pays, qu'ils offrent à vendre au rabais. Le stock comprend tout ce qui est nécessaire aux besoins des habitants et des étrangers, et leurs prix sont réduits à la portée des acheteurs. — 2 juil

CHANGE sur la Havane à vendre par
21 mai — J. R. RICULFI & Co.

CHANGE — Traites sur l'Angleterre, à vendre par
JOHN DABON & Co.

[illegible] cheminées, statues &c. Le soussigné recevra pareillement toute espèce d'ordres pour toutes marchandises importées de New York ou d'Italie et plus particulièrement ceux pour ouvrages de cheminées de marbre, statues &c.

N. B. — Il répare aussi les ornemens en albâtre, à son établissement.

Les conditions, d'après les ordres, sont 6, 12 et 18 mois de crédit.

11 janv — J. FILIPPINI.

ENTREPOT DE MARBRES DE CHEMINEE ET DE GRANIT.

Rue de la Douane No. 147, entre Dauphine et Bourgogne.

Le soussigné sculpte et travaille le marbre et le granit dans les genres les plus nouveaux et les plus finis, et fait les tombes, les tablettes avec inscriptions en lettres taillées; les tombes et autres ouvrages en pierres, en ciment et en plâtre, &c. Les ordres pour des travaux de ce genre seront promptement exécutés, à des conditions raisonnables, et le soussigné espère pouvoir mériter le patronage du public.

31 déc — C. L. SEIXAS

VENTE AU PRIX COUTANT.

Les soussignés désirant vendre le fonds de leur magasin, informent les dames et le public qu'à partir de ce jour ils vendront les marchandises suivantes au prix coutant:

Mousselines françaises satinées,
" unies.
" Suisses unies et façonnées, blanches et couleur.
" brodées pour Rideaux.
Mousselines deuil et demi-deuil.
Cols brodés, garnis et non garnis.
Mouchoirs batiste unis et brodés.
" à ourlet et en pièces.
Ginghams français.
Châles filet français riche.
" " imitation unis et façonnés.
Echarpes soie et filet.
Filet 4-4, 5-4 et 6-4 en pièce.
Châles milliana unis et brodés.
" mérinos unis et façonnés.
" mousseline laine, unis et brodés.
" satin et taffetas unis et façonnés.
Dentelle blanches et noires.
Gants filet et fil d'Ecosse.
Soieries noire pour écharpes.
Satins noirs et blancs.
Gros de Naples noir et noir bleu.
Gros de Suisse " "
Florentines unies et à carreaux, glacées
Reps unis et façonnés, glacés.
Fantastiques " "
Batiste à carreaux pour habits.
Coutils blancs et fantaisie.
Manteaux satin brodés.
" en drap et en mérinos.
Parasols et parapluies.
Bas, soie unis et brodés.
" fil d'Ecosse "
" de coton pour dames et enfans.
Indiennes françaises claires et foncées.
Rubans satin assortis.
Velours noirs superfins.
Mousseline laine noires et fantaisies.
Crêpes couleurs assorties.
Tulle uni et façonné, noir, pour voile et pèlerines, etc. etc., etc.

LORNE & FROIS,
8 juin — 21 rue de Chartres.

A VENDRE — 100 paniers Champagne 1re. qualité, de Lambert & Co., d'Arize.
25 caisses vin de 12 bouteilles assortis,
23 demi caisses do do de.
8 caisses St.-Estèphe,
34 demi caisses St.-Estèphe,
5 caisses St.-Julien,
20 demi caisses do.
20 caisses St.-Julien Léoville,
30 demi caisses do.
15 caisses Chateau-Lafitte,
12 demi caisses do.
80 caisses Médoc Château Margaux
Conserves de J. Colin, tels que:
Sardines en grandes boîtes,
Do. petites boîtes,
Fruits au jus assortis,
Suc de fruits assortis,
Fèves accomodées,
Haricots verts,
Pâtes truffés assortis,
40 demi-pipes eau-de-vie de Pellevoisin, aîné & Co.
10 quarts do do do do.
Liqueurs assorties,
6 balles couvertures françaises 3 points de Bertin,
2 do do bleues.
2 caisses rideaux magnifiques en mousselines, brochées,
10 douzaines taies d'oreillers en brochées &c.
60 pièces calicots rouges,
400 paniers anisette superfine.

BLANCHARD, EIMER & Co.,
15 juin — 36, rue Bienville.

F. E. BENOIT, marchand de Musique, encoignure de Chartres et Jefferson, prévient respectueusement le public, qu'il s'est arrangé avec Mr. O. C. Kustner, luthier et facteur de pianos, pour la préparation de tous les instrumens de musique, qu'on voudra bien lui confier à cet effet, tels que:

Pianos, harpes, violons, guitarres, &c. &c.

Mr. Kustner se chargera aussi de l'accord de pianos, à des prix raisonnables, à l'année ou autrement. — 19 juin.

MACHINE A VAPEUR.

Les soussignés agens de Goodloe & Coon, de Cincinnati, reçevront des ordres pour la confection de machines à vapeur, moulins à sucre, ascie, presses à coton, et tous ouvrages de ce genre.

9 av — 1an — FRERET BROTHERS.

ARDOISES pour toitures — Récemment reçues et à vendre, un assortiment considérable d'ardoises des meilleures qualités et différentes dimensions, savoir: — 24 X 12 22 X 12, 20 X 10; 18 X 10; 16 X 10; 16 X 8; et 14 X 8, à vendre en lots au gré des acheteurs par

LYALL & DAVIDSON,
19 juin — 150, rue des Remparts et 64, rue du Camp

CUIVRE — Les soussignés ont un assortiment considérable de feuilles de cuivre, de toutes dimensions et poids, qu'ils offrent à vendre en lots au gré des acheteurs par

LYALL & DAVIDSON,
19 juin — 150 rue des Remparts et 164 rue du Camp

PAR UN PROCEDE NOUVEAU et en une seule séance, le Dr. Achille LION, Dentiste de la faculté de Paris, pose des pièces artificielles de une jusqu'à six dents incorruptibles, qu'il garantit pendant dix ans. Cette garantie ne s'étend que sur les six dents de devant de la mâchoire supérieure. Les autres ne pouvant se fixer que par les procédés ordinaires.

Le Dr. A. Lion, n'a qu'un seul office en ville, rue Royale, No. 106, entre St-Louis et Conti, où il est visible tous les jours: consultations et opérations sur toutes les maladies de la bouche. — 4 mai

SEUL dépôt du sirop concentré de salsepareille préparé par J. B. A. Manuel Jesus [illegible]. Les soussignés viennent de recevoir un nouvel envoi de ce précieux médicament déjà si favorablement connu dans cette ville pour combattre toutes les maladies émanant d'un vice quelconque dans le sang; ils le recommandent aussi pour neutraliser les accidents causés par l'usage des préparations mercurielles, à vendre en gros et au détail par

VALETON & Co.
8 juillet — Encoignure Royale et Douane

CIGARES de la Havane — Un assortiment complet comprenant: Regalias, Canones, Imperiales &c. &c. de choix et des meilleures marques, constamment en mains à vendre par BLASCO & SIMIDEL,
9 juillet — 26, Commune

ACADEMIE DE CARROLLTON.

Les soussignés ont l'honneur d'annoncer aux pères de familles de la Nouvelle Orléans et de Jefferson ainsi que des paroisses environnantes, que la susdite institution s'ouvrira le 1er novembre prochain, sous leur direction, pour la réception des garçons, soit comme pensionnaires ou externes.

Ils s'engagent à porter l'attention la plus zélée à leur amélioration morale et intellectuelle.

Les avantages de Carrollton sont bien connus, sous le rapport de la localité. La maison spacieuse appartenant à Mr. Kohn, le jardin et ses dépendances, tout l'établissement enfin est admirablement adapté pour l'objet qu'ils proposent.

Comme l'institution doit être strictement préparatoire l'âge des élèves sera limité à douze ans. Les parents apprécieront sans doute les avantages de cet arrangement.

Les préparatifs nécessaires auront lieu au plus tôt, pour la réception de jeunes demoiselles comme pensionnaires et externes. La même restriction au sujet de l'âge, s'appliquera aux deux départemens.

L'année Académique se divisera en deux sessions; celle d'hiver commençant le 5 janvier et finissant le 25 juin, celle d'été, commençant le 10 juillet et finissant le 20 décembre.

CONDITIONS — Externes
Pour l'Anglais, le Français, l'Espagnol, le Latin, (y inclus l'Ecriture, l'Arithmétique la Géographie, &c.) chacune — $6 par mois
Pour deux des langues mentionnées, " "
Pensionnaires par an, — $300
Payables d'avance et par semestre.

REFERENCES:
A la Nouvelle-Orléans
Messrs Félix Garcia, Chs. Derbigny,
S. Hiriart, Josh. Kohn,
Isaac T. Preston, Warren Stone.
A la Paroisse Jefferson.
Messrs F. Dugué, Minor Kenner,
Théophile Fortier.

J. NICOL,
22 oct — S. A. BARRAUD

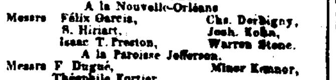

COMPAGNIE DU RAIL ROAD DU GOLFE DU MEXIQUE.
Arrangement pour l'été.

COMMENCANT lundi 10 juillet. Les chars partiront tous les jours du dépôt pour l'habitation Philippon, distante de onze milles, aux heures suivantes:

JOURS DE LA SEMAINE.	
Départ	Retour.
6	8
5	6
DIMANCHES.	
6	8
12	1
5	6

Par ordre de la compagnie.
J. WEATHERBORN SMITH,
7 juillet — Ingénieur en chef

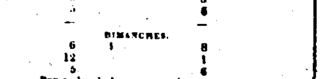

CHEMIN DE FER ENTRE CARROLLTON ET LA NELLE. ORLEANS.

Arrangemens pour les jours de la semaine, à partir du 8 mars 1841.

De Carrollton,			De la Nlle. Orléans.		
Char à cheval à	4 h.	A. M.	Char à cheval à	5 h.	A. M.
Locomotive,	6	"	Locomotive,	7	"
"	8	"	"	9	"
"	10	M.	"	11	"
"	12	"	"	1	P. M.
"	2	P. M.	"	3½	"
"	4	"	"	5	"
"	6½	"	"	7½	"
Char à cheval	8	"	Char à cheval	9	"

Pour la convenance des habitans de Carrollton, pendant la saison où les théâtres sont ouverts, un char à cheval partira de Carrollton à 10 heures P. M. et de la Nelle.-Orleans à 11½ heures P. M.

ARRANGEMENS POUR LES DIMANCHES.

Les chars partiront aux mêmes heures que dans les jours de la semaine jusqu'à 1 heure P. M., alors une Locomotive partira de Carrollton toutes les heures, jusqu'à 8 heures du soir et de la Nouvelle Orléans jusqu'à 9 heures du soir.

Pour l'agrément des personnes qui vont par le char de 8 heures et qui ne désirent pas rester à Carrollton jusqu'à 9 heures, un char partira à 8½ heures et elles auront ainsi une heure pour visiter pour être le plus beau jardin des E.-Unis.

Les personnes qui partiront par la Locomotive devront se procurer des billets, attendu qu'il est défendu aux collecteurs de recevoir de l'argent au lieu de billets.

CHARS DES RUES JACKSON ET DE LA COURSE

Ces chars partiront de la rue Jackson à 6 heures A. M. à 7½ heures ils partiront toutes les demi heures jusqu'à 8½ heures du soir, mais le char qui doit partir de la rue du Canal à 8½ heures, n'en partira qu'à 9.

Les passagers sont instamment priés de ne pas mettre les pieds sur les coussins et de ne pas fumer dans les chars, lorsqu'il s'y trouve des dames.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nlle. Orléans et Carrollton, 20 Oct. 1840.

JOHN HAMPSON,
1er mars — Ingénieur en chef.

FABRIQUE D'EAUX MINERALES GAZEUSES.

Le soussigné a l'honneur d'informer Messieurs les habitants de cette Cité et de la campagne, qu'on trouvera constamment dans son établissement un assortiment de toute sorte d'eaux minérales telles que Vichy, Spa, Seltz, Saratoga, Barèges, Soda, Seltz, fers sulfureuses, ainsi que les limonades gazeuses aux groseilles, limons, oranges, citrons pour bals et soirées.

Les ordres pour la campagne seront reçus avec soin et ponctualité et à des prix modérés.

10 juil — J. METGE, 199, rue Royale

Le docteur DUPAS, de la faculté de médecine de Paris, a l'honneur d'offrir ses services au public;

Il pratiquera l'opération du strabisme (c'est-à-dire, le redressement des yeux louches.) Cette opération qui ne présente aucun danger ni pour l'œil ni pour la santé de l'opéré, est accompagnée en général de peu de douleurs et ne dure que quelques instants. Les avantages qu'on en retire sont, la rectitude de l'œil, son parallélisme avec celui du côté opposé et l'amélioration considérable, et ou le rapport de la vision, de l'œil le plus affecté de strabisme.

Les pauvres seront traités et opérés gratis et les soins les plus attentifs, tant en médecine qu'en chirurgie, leur seront toujours donnés.

Pour les consultations, le docteur Dupas est visible tous les jours chez lui, rue Bourbon No. 80, entre les rues de la Douane et Bienville, depuis 11 heures du matin jusqu'à 3 heures de l'après-midi. — 22 juin — 1m

TOILE d'emballage — 60 balles Dundee, 45 pouces, en débarquement du navire J. H. Shepherd à vendre par
12 juillet — TUFTS & HOBART, 28, [illegible]

[illegible] ALEX. GOW, 29, rue Bienville.

[illegible] 3 juillet — ALEX. GOW, 29, rue Bienville

HUILE de Sperme de printems épurée, à vendre par
3 juillet — ALEX. GOW, 29, rue Bienville.

PORC — Quelques barils à l'inspection à vendre par
3 juil — BENJ. DOUGLASS, 12 Poydras.

SEL — 800 sacs sel des Iles Turques, à vendre par
3 juil — BENJ. DOUGLASS, 12 Poydras.

FARINE — 100 barils 1re qualité à vendre par
3 juil — WM. C. THOMPKINS & Co, 99 Gravier.

EAU-DE-VIE de Cognac — 15 demi pipes à vendre par
3 juillet — B. WALLS, 35, Gravier

MANNE en sortes à vendre par B. WALLS,
3 juillet — 35, Gravier

AMANDES douces et amères — 500 caisses à vendre par
3 juillet — B. WALLS, 35 Gravier

INDIGO de Caracas — 6 surrons, à vendre par
26 juin — R. GRONING & Co.

PRINCIPE — 250,000 en magasin, à vendre par
24 juin — J. ROBERT & Co, 3 Magasins.

CORDES — 800 rouleaux cordes à vendre par
29 avril — MAUNSEL WHITE & Co

TOILE du Kentucky — 300 pièces à vendre par
29 avril — MAUNSEL WHITE & Co.

FERBLANC — marque de Pontpool, à vendre par
28 mai — CHARLES CLEGG, 11, St. Charles.

VIN DE PORTO — 100 caisses de 12 bouteilles des premières qualités à vendre par
8 juillet — ALEX. GOW, 29, rue Bienville.

CERISES à l'eau-de-vie — 40 caisses de Bordeaux, 1ère qualité à vendre à prix modéré par
VALETON & Co,
8 juillet — Encoignure Royale et Douane

BRIQUES A FEU — 20,000 d'Angleterre, à vendre à bas prix par ALEX. GOW,
8 juillet — 29, rue Bienville.

PORTER de Londres — 10 barriques importées directement, à vendre par ALEX. GOW,
8 juillet — 29, rue Bienville.

JUS de groseilles framboisé — 20 caisses, à vendre par
VALETON & Co.
8 juillet — Encoignure Royale et Douane

FRUITS à l'eau-de-vie — 22 caisses à vendre par
VALETON & Co.
8 juillet — Encoignure Royale et Douane

PLOMB — 149 saumons en débarquement du steamer Peru à vendre par J. ROBERT & Co.
2 juillet — 3, rue des Magasins

VIN de Champagne — 50 paniers, marque Damette, en magasin et à vendre par JARVIS & ANDREWS,
29, rue de la Commune

ARDOISES — dernièrement reçues par la barque William et Elizabeth, des meilleures qualités à vendre par
LYALL & DAVIDSON.
2 jt — 150 rue des Remparts et 164 rue du Camp

CUIVRE pour gouttière à vendre par LYALL & DAVIDSON,
2 jt — 150 rue des Remparts et 164 rue du Camp.

BRIQUES à feu anglaises, des meilleures marques, à vendre en quantités au gré des acquéreurs, s'adresser à LYALL & DAVIDSON,
2 jt — 150, rue des Remparts et 164 rue du Camp.

CIGARES — 600 milliers cigares de la Havane, des meilleures marques, à vendre par
CUCULLU, LAFEYRE & Co
22 juin — 28, Vieille Levée

SUCRE — Un petit lot de sucre blanc de la Havane, à vendre par CUCULLU, LAFEYRE & Co.
23 juin — 28, Vieille Levée

PIERRES PLATES ALLEMANDES — Dernièrement reçues à vendre, 800 yardes dimensions suivantes, 12 X 15 — 14 X 16 — 18 X 21 X 21 et 24 X 24 pouces carrés.
C. L. SEIXAS,
28 juin — 147, rue de la Douane.

PIERRES PLATES bleues de la Rivière Hudson, 500 yardes de 1re. qualité dernièrement reçues à vendre par C. L. SEIXAS,
28 juin — 147 rue de la Douane.

DOUBLONS MEXICAINES à vendre par
J. M. CABALLERO,
29 juin — 32, Vieille Levée.

COUTELLERIE DE RODGERS — Récemment reçu des canifs et couteaux de poche, des ciseaux fins, rasoirs; avec leurs boîtes. HYDE & GOODRICH
24 juin — 16, rue de Chartres

DERNIEREMENT reçu de Hambourg par l'Adam et le Mere Castle: — Platillas, 6000 pièces de toute espèce,
3400 pièces creas de toute espèce,
Quelques caisses listados blanches et et rues
6 caisses bas de coton — F. DE LIZARDI & Co.
22 juin — 64, rue Bienville

EN débarquement du navire Orozimbo, 10 caisses coton sur bobines, de la marque renommée, R. Farquharson, Paisley, à vendre par KENNEDY, DUREL & Co
3 juin — Toulouse, 31

CAFE de Laguayra — En débarquement de la goel. Elizabeth, et à vendre par SCHMIDT & Co,
4 juin — 38, Bienville.

Les soussignés offrent à vendre au débarquement du navire Hindoo, venant du Havre, 75 paniers Champagne 1ère qualité, marque de Fanny Fleiter.
15 juin — LOREILHE & VALETON, 9, Toulouse

TOILE du Dundee — 420 pièces toile d'emballage du Dundee, de 45 pouces de large, à vendre à des termes libéraux, par
14 juin — ANDREWS & BRO., 60 Camp

PHARMACIE DE LAFAYETTE.

CET établissement a constamment en mains un grand assortiment de médicaments très frais et des meilleures qualités.
8 juil — J. ROSE.

AUX CONVALESCENTS.

UN petit lot de vin de Porto, qualité très supérieure, à vendre en caisses de 3 douzaines, par
J. A. BEARD & Co,
9 juill — 50, rue de la Commune

TRAITES SUR PARIS à vendre par
BLANCHARD, EIMER & Co
13 juillet — 3 — 36 rue Bienville

MACHINES POUR ROULER LES TAPIS — Les soussignés ayant pris la résolution de cesser leur commerce de tapis, offrent à vendre tout ce qu'ils possèdent de cet article (qui est tout convenable pour les personnes qui sont dans le commerce) à bas prix au comptant
24 juin — PEET & NORTH, 13 Chartres.

AVIS AUX ARMATEURS DE BATEAUX A VAPEUR.

LES capitaines de bateaux à vapeur désirant se pourvoir de tapis et de toile cirée pour leur bord, pourront s'en procurer aux prix suivants:

Excellents tapis anglais, d'Ingrain, à $1 la yard.
Toile cirée de toutes dimensions à $1 1-2 cents la yard.
1er juillet — PEET & NORTH, 13, rue de Chartres.

EAU DE SODA, en bouteilles — Nous recommandons aux personnes qui quittent la ville pour aller à la campagne, cette boisson convenable, rafraichissante et peu coûteuse. VALETON & Co,
21 juin — Enc. Royale et Douane

CUIVRE POUR CHAUDRONNIERS — 326 feuilles assorties.
2 Caisses feuilles 10 et 11 pouces, en débarquement du navire James H. Shepherd de Boston, à vendre par
WALTON & COCKAYNE,
13 juil — 50 et 52 Nouvelle Levée.

AVIS.

UN bon élève en Pharmacie parlant un peu l'anglais, pourra avoir une place très avantageuse en s'adressant au bureau de cette feuille. Nul ne devra se présenter s'il n'a les capacités et les recommandations qui sont requises en pareil cas. — 26 juin

ASSORTIMENT NOUVEAU DE BIJOUTERIE ET ARGENTERIE.

LOUIS MUH prévient ses amis et le public, qu'il vient de recevoir en consignation, comme suit:

Couverts français dans des boîtes de une douzaine et 2 douzaines, des couverts et couteaux argent doré, timbales dito et un joli choix de colliers et bracelets en jais, des croix et St. Esprits, Tours de cou, Plaques, &c. &c. qu'il vendra à bon marché pour du comptant au No. 61, rue de Chartres.

N. B. Quelques cuillières en argent doré pour donner à manger aux enfans. — 14 juin

$40 DE RECOMPENSE.

PARTIS marrons le 15 du courant, les deux esclaves Isaac et Tom. Isaac est un griff âgé d'environ 23 ans, taille de 5 pieds 9 pouces, charpentier de navire, et calfat, répondant bien si la parole quand on lui adresse la parole. Il a emporté avec lui une malle en cuir noir, un chapeau de paille et un chapeau de soie. Cet esclave a appartenu au col. Colley de Norfolk (Virginie.) Tom est un nègre âgé d'environ 21 ans, un peu marqué de la petite vérole, taille de 5 pieds 9 ou 10 pouces.

On ne doute que ces deux esclaves sont en ville: une récompense de trente piastres sera donnée pour l'arrestation de chacun d'eux, ou à celui qui les logera dans une des prisons de cette ville.

S'adresser au No. 90, rue de la Douane.
29 juin

$20 DE RECOMPENSE.

Parti marron de mon habitation de la paroisse d'Iberville, le mulâtre RAPHAEL, âgé d'environ trente cinq ans, créole de cette ville, taille de six pieds, bien constitué, se grisant quelquefois, ayant souvent la figure enflée par suite d'ivrognerie. Cet esclave a été vu en ville il y a peu de jours.

GEO. A. BOTTS,
30 juin — 73, rue Baronne.

AVIS — Détenu à la geôle de St. Jean Baptiste la négresse nommée ROSE, appartenant à Mr Thitaux, faubourg Tremé, no. —.

Aussi — Le nègre nommé SUNDAY, appartenant à Mr. W. Long, rue Tchoupitoulas. Ce nègre louche un peu. Les propriétaires de ces esclaves sont priés de les retirer en se conformant à la loi.

Paroisse St. Jean Baptiste, 3 juillet 1841.
6 juil — AN. LUMINAIS, Shérif

AVIS — F. NEWMAN a transporté son magasin de graines, de la rue Condé, No. 44, à la rue du Canal, où il a maintenant un grand assortiment de graines de jardin venant directement de Paris, qu'il a reçu par l'Eugénie et l'Hindu, et qu'il offre à vendre à des prix très modérés. Il espère que ses amis et le public continueront à lui donner à sa nouvelle demeure le même patronage dont il l'ont honoré jusqu'à présent. Son jardin et sa terre, situés aux Champs Elysées, contiennent une belle collection de graines et de fleurs. — 2 juil

Le soussigné adresse ses remerciements au public pour l'appui qu'il a bien voulu lui accorder, et il lui renouvelle l'assurance que ses relations pour son genre d'affaires sont plus étendues que celles d'aucune maison. Il tire ses graines de toutes les parties de l'Europe, et du Nord des Etats Unis, des jardins les plus renommés. M. James Dinn, le frère du soussigné, partira sous peu de jours pour l'Europe pour réunir un assortiment de graines et de plantes des meilleures qualités et il sera heureux d'exécuter toutes les commissions qu'il lui seront données. WM. DINN.
10 mai — 11, Commune, encoig. Tchoupitoulas.

GRAINES FRAICHES DE JARDIN.

Le soussigné informe respectueusement les habitants, les jardiniers du marché et les marchands de la campagne qu'il a en mains une quantité de graines fraîches de légumes et de fleurs garanties de la récolte de 1840, et provenant de toutes les parties du monde. Il connaît le désappointement qu'éprouvent beaucoup de personnes après avoir planté de mauvaises graines; aussi, jaloux de mériter la confiance publique, il a pris pour règle de ne jamais s'exposer à de pareils reproches. Ceux donc qui désirent acheter des graines bonnes et à bon marché feront bien de s'adresser au magasin de graines de PRINGLE,
rue du Canal, No. 7,
8 mars — à une porte de la rue des Magasins.

TOILE CIREE & TAPIS.

Les soussignés, afin de terminer leur commerce de Tapis, offrent leur fond en vente, aux prix suivants pour du comptant:

Toile cirée pour planchers, d'excellente qualité et de toute largeur, à $1 12 1-2 cents la yarde, carrée.
Superbes tapis anglais à $1 la yarde.
Tapis de Bruxelles, la yarde $1 50.
Balse de toutes qualités.

PEET & NORTH,
10 juin — 13, rue de Chartres

HUILE DE CASTOR, orge perlée, quinine, rhubarbe, Jalap, blanc de plomb, huile de sperme et de graine de lin, un grand assortiment de médicaments, peintures, huile parfumée, etc., etc., à vendre par
JARVIS & ANDREWS,
13 juil — 29 rue de la Commune

BOIS DE CHAUFFAGE de toutes qualités;
BRIQUES du lac,
SABLE, CHAUX du Nord;
PIEUX, MERRAINS, &c. &c., à vendre par
CHAUCHON & LEROY,
1 jn — Chemin Carondelet, entre Ste-Claude et Trémé.

CHAUX,
BRIQUES,
SABLES,
BOIS DE CHAUFFAGE, &c.
Constamment en vente, par le soussigné, au Bassin Carondelet. CHS. GUESNARD.
26 juin

FARINE — 1000 barils, fraîche, marque Baker, maintenant en débarquement, à vendre par
13 juillet — CHS. BYRNE, 158, Tchoupitoulas.

LETTRES DE CHANGE sur Baltimore, à vendre par
1 jt — J. VAIRIN & Co.

CIDRE de Champagne — 100 caisses, à vendre par
7 juil — CHS. DOANE, 80, Poydras.

CHANGE sur Philadelphie, à 60 jours de vue, à vendre par
29 juin — J. D. DENEGRE, 16, Douane

LA Banque du Commerce de la Nlle-Orléans tire sur Philadelphie, Baltimore, Louisville, Cincinnati et St. Louis.
27 mai — GEO. O. HALL, caissier.

[illegible]

Conseil-Général — Séance du 8 juin 1841.

Ordonnance portant création d'un Bureau de Santé.

Attendu qu'aucune communauté ne doit être bien dans l'ignorance de sa condition sanitaire, que l'existence de milliers d'individus dépend du degré plus ou moins suffisant de données correctes à cet égard, qu'aucune amélioration relative à la salubrité publique ne saurait être effectuée sans cette information; qu'aucune ville du monde n'a souffert autant que la Nouvelle-Orléans des rapports la plupart sans fondement qui se sont propagés à l'égard des effets délétères de son climat, tant sur la population acclimatée, que sur celle non-acclimatée. Que la grande étendue de son commerce, de ses relations diverses avec toutes les nations comme vaste entrepôt d'échange des produits de tout genre, exige impérieusement que sa condition sanitaire soit constatée, non seulement pour l'avantage de la population résidente, mais pour la sécurité de nos relations avec l'étranger, et que le devoir sacré de ce Conseil est d'aviser à tous les moyens convenables pour faire connaître au public la véritable situation des faits, non seulement pour nos propres intérêts, mais pour ceux des autres; et attendu qu'il paraît évident qu'aucun moyen pour atteindre à ce but n'est plus efficace que l'établissement d'un bureau de santé spécialement constitué à cet effet;

En conséquence, le Conseil-Général de la ville de la Nouvelle-Orléans arrête ce qui suit:

ART. 1er. Il sera du devoir du Maire de la ville de la Nouvelle-Orléans, de nommer et proposer à l'approbation du Conseil-Général, au 1er Lundi de mai de chaque année, neuf citoyens de la ville de la Nouvelle-Orléans, payant taxe sur propriétés foncières et qui auront une résidence d'au moins cinq années en cette ville, savoir:

Trois aldermen, dont un de chaque Conseil Municipal.

Trois médecins, dont un de chaque municipalité.

Trois citoyens choisis parmi la masse des citoyens en général.

ART. 2. Le dit bureau de santé ainsi constitué aura, sous son entière direction et son contrôle, la situation sanitaire de la ville de la Nouvelle-Orléans.

ART. 3. Le dit bureau de santé élira son président, dont le devoir sera de convoquer les réunions du bureau, d'en présider les délibérations et de lui soumettre des rapports sur la salubrité de la ville. Le dit bureau de santé élira également son secrétaire.

ART. 4. Il sera du devoir du Secrétaire du bureau de santé de recevoir des rapports des cimetières, de les faire publier ainsi que des états complets d'observations météorologiques à des époques fixes et régulières.

ART. 5. Les gardiens des cimetières, dans cette paroisse devront sous peine d'une amende qui n'excédera pas $100 par chaque contravention, faire des rapports journaliers au bureau de santé, en les remettant au Secrétaire, depuis le 1er Juillet jusqu'au 1er Octobre, et les rapports hebdomadaires depuis le 1er Octobre, jusqu'au 1er Juillet, et plus fréquemment si le bureau le requérait, sur le nombre des enterremens dans chaque cimetière, et que chaque rapport devra spécifier les *noms, qualité, industrie* ou *profession, age, sexe, couleur, maladie, lieu du décès, lieu de naissance, si libre, si esclave, durée de la résidence en cette ville* de chacun des individus apportés aux divers cimetières pour y recevoir la sépulture.

ART. 6. Lesdits gardiens des cimetières auront le droit d'exiger de toute personne apportant un corps au cimetière, un certificat comprenant tous les détails énumérés dans l'article 5 de la présente ordonnance, signé par le Maire ou par un médecin dûment licencié, ou par deux citoyens respectables, et aucun corps ne pourra pas être admis sans ledit certificat.

ART. 7. Il sera du devoir de tout gardien de cimetière, d'enregistrer les dits certificats et de les noter sur un registre tenu pour chaque année à cet effet, sous une forme et des titres convenables, et ce, sous la surveillance du bureau de santé; dans lequel registre tous les détails énumérés en l'article 5 seront soigneusement enregistrés; et à la fin de chaque année, chaque gardien de cimetière devra porter et livrer le dit registre au bureau de la Mairie pour y être conservé dans les archives de la ville.

ART. 8. Il sera du devoir dudit Bureau de santé de publier un état hebdomadaire des décès avec les détails ci-dessus mentionnés, depuis le 1er mai jusqu'au 1er décembre; un état mensuel depuis le 1er décembre jusqu'au 1er mai; et un état journalier pendant toute la durée des épidémies, dans le journal officiel du Conseil Général.

ART. 9. Il sera du devoir des officiers, commissaires de police, &c. qui sont tenus de faire des rapports sur les foyers d'infection, ou sur les matières qui concernent la salubrité publique, de faire leur rapports au bureau de santé, lorsqu'il en est requis, ou de les soumettre sur ce divers objets des rapports au bureau de santé.

ART. 10. Il sera du devoir du Bureau de santé d'inspecter les cimetières une fois par année, pendant l'été et une fois par mois pendant les autres saisons, à l'effet de constater si les enterremens sont tenus en vigueur, et de faire en cas de non conformité un rapport au Maire du rapports, sur tous les cas où on n'y trouvera pas un entendement suffisant à la salubrité publique.

ART. 11. Il sera du devoir du Bureau de santé d'exiger des médecins un état des rapports audit bureau, sur l'existence de toute maladie contagieuse ou infectante ou épidémique qui... tout pouvoir et de prendre... santé sur la réception de toute information... de prendre toute mesure... jugeront convenable pour arrêter... contre la propagation de toute maladie... faisant éloigner les individus...

ART. 12. Il sera du devoir du Bureau de santé de donner avis public et immédiat de l'existence ou de la disparition de toute maladie épidémique.

ART. 13. Il est par la présente recommandé aux Conseils municipaux d'établir chacun un bureau de vaccine, [illegible] au bureau de santé... à cet effet, et aussi pour fournir de la vaccine pour l'usage des citoyens en général... des dites institutions de faire des rapports mensuels au Bureau de santé, sur le nombre des individus qui auront été vaccinés, et de fournir tous les renseignemens nécessaires relativement à cet objet.

ART. 14. Il est et demeure recommandé aux Conseils municipaux de charger lesdits bureaux de vaccine de manière à favoriser leur mise en opération aussitôt qu'ils le jugeront convenable de décréter; et de faire en sorte que la présente ordonnance, tous pouvoirs... pour mettre à exécution...

ART. 15. La présente ordonnance aura son plein force et vigueur à dater du jour de sa promulgation; les ordonnances antérieures contraires aux dispositions qui y précèdent sont abrogées.

Signé, F. N. FORTIER, Président.
Approuvé le 15 juin 1841.
Signé, WM. FRERET, Maire.
Pour copie conforme,
S. W. WATERS,
12 juil — 15 — Secrétaire

BUREAU DE SANTE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
[illegible] juillet 1841.

Aux Citoyens de la Nouvelle-Orléans.

La direction du Bureau de santé de la Nouvelle-Orléans, à peine organisée, croit de son devoir de présenter une adresse à ses concitoyens... [illegible]

Pour copie conforme,
S. W. WATERS,
Secrétaire du Bureau de Santé.

BUREAU DE SANTE DE LA VILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS.
Séance du mardi 29 juin 1841.
[illegible]
Pour copie conforme,
S. W. WATERS,
Secrétaire du Bureau de Santé.

FORMULE DE CERTIFICAT [illegible] — AVEC LE CAVEAU.

Cert. dt pour certifier que — décédé au No. — de la rue — est mort aujourd'hui, — 184

Renseignements.	Renseignements.
Qualité, profession ou commerce. Age. Sexe. Couleur. Maladie. Condition, esclave ou libre. Lieu de naissance. Date de la résidence à la Nouvelle-Orléans, le — 184	Lieu de mort. Date de la mort. Période de la résidence dans le pays. Marié ou célibataire. Remarques et observations — D. M.

On pourra se procurer les certificats ci-dessus imprimés en s'adressant au président ou à un des membres du bureau de Santé, ou au secrétaire du dit Bureau.

La direction du Bureau est composée comme suit:
1re municipalité — MM. S. D. McNeill, président, Dr. Wm. E. Kennedy et Alexander Phillips.
2de Municipalité — Dr. E. H. Barton, Octave Cross et et Ch. Genois.
3me Municipalité — Gén. Wm. De Buys, Geru, Picoi et Jno. H. Lewis.

Publié par ordre du Bureau.
S. W. WATERS,
Secrétaire du Bureau de Santé.

VENTES DE SHERIF.

La Banque des Améliorations de la Nouvelle-Orléans contre Harris Lyons.

COUR DE PAROISSE — No 13078 — En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St.-Louis, entre Chartres et Royale, dans cette ville, mercredi le 28 juillet 1841, à midi:

L'esclave Ketty, âgée d'environ 26 ans — Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions:

$416 36 avec les intérêts sur $413 50 depuis le 29 mars 1841, à raison de 8 pour cent par an et les frais comptant et la balance payable le 25 septembre 1841, l'acheteur fournissant des billets avec caution bonne et suffisante et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

V. ALLAIN,
29 juin — 4 fps — Shérif de la paroisse d'Orléans.

Jacob Levy vs. Joseph Kenton.

COUR DE DISTRICT — No. 20,040 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale, vendredi, six août 1841, à midi, les terrains ci après décrits, savoir:

Un lot de terre désigné par le no. 10, dans l'îlet 14, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, daté le 6 février 1827 (lequel plan est annexé à un acte de vente daté du 17 février 1827, déposé dans l'étude de Félix de Armas, notaire public, et passé par la corporation en faveur de William Barthet.) Le dit lot mesure en pied français, 110 pieds de face à la rue Villeré, 131 pieds 10 pouces à la rue Commune, borné vers la rue Villeré par le lot no. 9, et mesurant sur la ligne dudit lot no. 9, 100 pieds 9 pouces; lequel lot a 128 pieds [illegible] sur ladite ligne du lot no. 1, 120 pieds ou environ.

Un certain lot de terre désigné par le no. 3, dans l'îlet no. 14, sur un plan de Jos. Pilié, daté le 6 février 1827, annexé à un acte de vente passé devant Félix de Armas, daté du 17 février 1827, mesurant en pied français, 60 pieds de face à la rue des Marais, sur 120 pieds de profondeur.

Aussi — Un lot de terre désigné par le no. 3, dudit îlet no. 14, sur le plan ci-dessus mentionné, et mesurant en pied français 60 pieds de face à la rue Villeré, sur 120 pieds de profondeur.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions — comptant.

J. L. THIELEN,
Shérif de la Cour de District du 1er. District.
8 juin — 4t. en 30j

Edward F. Parker vs. Gabriel Turner Ray.

COUR DE DISTRICT — No 19,799 — En vertu d'un alias ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St Louis, entre Chartres et Royale, mardi, le 3 août 1841, à midi,

La négresse nommée Cornelia, âgée d'environ 13 ans. Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant

J. L. THIELEN,
Shérif de la Cour de District du 1er. District.
1 juillet — 4t en 30j

L'Etat de la Louisiane vs. Francisco Crespo.

COUR CRIMINELLE — No. 58 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable J. F. Canonge, juge de la Cour Criminelle pour le premier district de l'Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente à la Bourse de Cité, rue St Louis, entre Royale et Chartres, le samedi, 7 août 1841, à midi, le sloop EMILIE, avec ses agrès et fournitures, maintenant amarré en face de la rue Ste. Anne, saisi pour satisfaire le jugement rendu dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant.

U. BOULIGNY, Jr.
Shérif de la Cour Criminelle de la Nlle. Orléans
[illegible]

PAR LE REGISTER.

SUCCESSION de Joseph Davenport. Vente par le Register des Testamens — Samedi le 31 juillet 1841, à une heure de l'après-midi, à la Bourse, située rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de vente rendu par la Cour des Preuves de la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du [illegible] 1841, il sera vendu pour le compte de la succession de Joseph Davenport décédé, l'esclave ci-après nommé: Baptiste, nègre créole, âgé d'environ 45 ans.

Conditions de la vente — Six, douze et dix huit mois de crédit pour billets endossés à satisfaction et portant dix pour cent d'intérêt à échéance jusqu'en cas de non paiement, [illegible] les billets, les quels seront assurés par hypothèque sur l'esclave vendu.

W. F. C. DUPLESSIS,
Register des Testamens.

N. B. Acte de vente devant L. T. Caire, not. public, aux frais des acquéreurs. — 20 juin

SUCCESSION DE JAMES SERRA CUSSI — Vente par le Register des Testamens — Lundi le vingt-trois juillet 1841, à 1 heure P. M. à la Bourse de la Cité rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 17 juillet 1841, il sera vendu pour le compte de la succession de James Serra Cussi, décédé, et sur la demande de sa veuve, la dame Veuve Cussi, maintenant épouse de Jean Jouanneau, et la mineure Joséphine Ricar, la propriété foncière et mobilière, savoir: [illegible] ensemble les bâtisses et améliorations formant l'encoignure des rues de Levée, Vieille Levée et St. Jacques, mesurant soixante pieds de face à la première rue, sur cent vingt pieds de profondeur... [illegible]

Marie, nègresse âgée de douze ans.

Conditions de la vente — La portion revenant à Mme Veuve Cussi, maintenant l'épouse de Jean Jouanneau, seront payables au comptant; et la portion revenant à la mineure Joséphine Ricar, savoir: un tiers au comptant... [illegible]

W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens.
Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Edward Barnett not. pub. — 20 juillet

SUCCESSION de J. W. Burgey — Vente par le Register des testamens — Jeudi le vingt-neuf juillet 1841, à une heure P. M. à la bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par la Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 28 juin 1841, il sera vendu pour le compte de la succession de J. W. Burgey, décédé, la propriété ci-après, savoir: Un terrain situé au faubourg Pontchartrain, de cette ville... [illegible] Daniel Clark, du côté du bayou St. Jean par le terrain No. [illegible]

Conditions comptant.

W. F. C. DUPLESSIS, Reg des Testamens.
L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. Cuvillier, not. pub. — 25 juin

SUCCESSION de FRANCISCO BARBONNE — Vente par le Register des Testamens — Samedi, le trente et un juillet 1841, à une heure de l'après-midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de vente rendu par la Cour des Preuves de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, il sera vendu pour le compte de la succession de Francisco Barbonne, décédé, la propriété ci-après désignée, savoir: [illegible]

Conditions — comptant.

W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens.
N. B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Paul Bertus, not. pub. — 20 juin

SUCCESSION de James Mooney — Vente par le Register des Testamens — Lundi le seize août 1841 à une heure P. M. à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par la Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du neuf juillet 1841, il sera vendu pour le compte de la succession de James Mooney, décédé, les propriétés foncières ci-après désignées: [illegible]

W. F. C. DUPLESSIS, Régist. des Testamens.
N. B. L'acte de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Philippe Lacoste, notaire public. — 12 juillet

PAROISSE D'ORLEANS — Cour des Preuves — Succession de [illegible] ... Par ordre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testamens.

POULARDS — 600 pièces 36 pouces, des Indes, 100 do. 33 do. 100 do. 36 do., en magasin, à vendre par
L. A. LEVY Jr.,
7 jt — 20, rue de la Douane.

[illegible] à vendre par PETERS & MILLARD,
20 juin — 36, Vieille Levée.

CHAPEAUX blancs [illegible] à vendre par
21 juin — J. M. CABALLERO, 32 V. Levée.

DOUBLONS mexicains à vendre par
21 juin — J. M. CABALLERO, 32 V. Levée.

VENTES DE SHERIF.

Ernest Murphy vs. Maximilien St. Maxent — No. 15,902.
Hermogène Brown vs. Maximilien St. Maxent — No. 19,824.

COUR DE DISTRICT — En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, mercredi vingt huit juillet 1841, à midi,

Deux îlets de terre situés à Lafaubourg, paroisse d'Orléans, à la distance d'environ un mille et demi de cette ville; les dits îlots sont désignés par les nos. 30 et 31, et contenant chacun 20 lots, numérotés depuis 1 jusqu'à 20, et mesurent en pied américain, comme suit, savoir:

Ilot no. 30 — Les lots nos. 1 à 11, chacun 21 pieds 5 pouces de face à la rue Ferry sur 113 pieds de profondeur; les lots nos. 12 à 15, chacun 20 pieds 5 pouces de face à la rue Londres sur 161 pieds 10 pouces de profondeur; les lots nos. 16 à 26, chacun 20 pieds 5 pouces de face à la rue Gallatin sur 113 pieds de profondeur; et les lots nos. 27 à 30, chacun 20 pieds 5 pouces à la rue Orléans, sur 161 pieds 10 pouces de profondeur.

Ilot no. 31 — Les lots nos. 1 à 11, chacun 20 pieds 5 pouces de face à la rue Ferry sur 113 pieds de profondeur, les lots nos. 12 à 15, chacun 20 pieds 5 pouces de face à la rue Orléans sur 161 pieds 10 pouces de profondeur; les lots nos. 16 à 26, chacun 20 pieds 5 pouces de face à la rue Gallatin sur 113 pieds de profondeur; et les lots nos. 27 à 30, chacun 20 pieds 5 pouces de face à la rue de l'Odéon, sur 161 pieds 10 pouces de profondeur. Le tout conformément à un plan dressé par Jno. Schreiber, daté le 6 février 1837, et déposé dans l'étude de Joseph Cuvillier, not. pub.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant.

J. L. THIELEN,
Shérif de la Cour de District du 1er. District.
24 juin — 4 en 30j.

La Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans vs Charles Byrne.

COUR DE DISTRICT — No. 20,431 — En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, samedi 21 août 1841, à midi,

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations, droits, chemins, privilèges, et avantages y appartenant ou pouvant y appartenir, situés dans la Paroisse d'Orléans, au faubourg Saulet, désigné par le No. cinq dans l'îlet No. quatre, conformément au plan signé par Joseph Pilié, Voyer, de la 16 février 1825 et déposé dans l'étude de Jules Mossy, notaire public de cette ville. Le dit lot mesure trente pieds de face sur la continuation de la rue Robin, et du côté du sud de la dite rue; soixante-neuf pieds dix pouces de profondeur sur l'autre côté de la ligne voisine à la rue de la Nouvelle Levée; quarante huit pieds huit pouces sur l'autre côté de la ligne voisine de la rue Tchoupitoulas, et quarante-trois pieds sept lignes de large sur une ligne irrégulière dans le fond. Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant.

J. L. THIELEN,
Shérif de la Cour de District du 1er District.
17 juil — 4ten30j

Peter Conrey vs. T. M. Dykers.

COUR de district — No. 20,609 — En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, Samedi 14 Août 1841, à midi.

Une certaine négresse nommée Roxanna, âgée d'environ 23 ans, et ses deux enfans nommés Charlotte âgée d'environ trois ans et demi, et une négrite d'environ six semaines, nommée Peggy. Saisies dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant.

J. L. THIELEN,
13 juil — Shérif de la Cour de District.

La Municipalité No. UN, contre la Compagnie de Navigation d'Orléans.

COUR DE DISTRICT — No. 20,416 — En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, Jeudi 12 août 1841, à midi.

1o. Tous les droits, titres, réclamations, intérêts, privilèges, exemptions et immunités appartenant à la dite compagnie de Navigation, en vertu de sa charte résultant d'un acte décrété par le Gouverneur du Territoire d'Orléans, par et avec l'avis et le consentement du conseil-législatif, approuvé le 3 juillet 1805, intitulé: "Acte pour améliorer la navigation intérieure du territoire d'Orléans," lesquels dits droits, titres, réclamations, intérêts, privilèges, exemptions et immunités applicables aux objets désignés, spécifiés et déterminés par la dite charte, s'étendent à partir de et sur le canal généralement connu sous le nom de Canal Carondelet, commençant à et y comprenant le Bassin Carondelet, dans la rue du Bassin, jusqu'au Bayou nommé le Bayou St. Jean; le dite dont de et sur le dit Bayou à partir de son point d'intersection avec ledit canal jusqu'au lac Pontchartrain; et tous droits, titres, réclamations, intérêts, privilèges, exemptions et immunités s'étendant aussi sur toutes et chacune des dépendances et accessoires des dits Bassin, Canal et Bayou, de quelque genre, nature ou dénomination qu'ils puissent être.

2o. Tous les droits, titres, réclamations, intérêts, privilèges, exemptions et immunités appartenant à la dite Compagnie de Navigation d'Orléans, conférés en vertu de la troisième section d'un acte, décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans des Etats-Unis d'Amérique, en congrès, approuvé le 3 mars 1807, intitulé: "Acte relatif aux réclamations sur les terres, dans le territoire d'Orléans et de la Louisiane," lesquels droits, titres, réclamations, intérêts, privilèges, exemptions et déterminés par la loi [illegible] ... à la Compagnie de Navigation d'Orléans ... [illegible]

3o. Tous les droits, titres, réclamations, intérêts, privilèges, exemptions, et immunités qui peuvent avoir la dite compagnie de Navigation d'Orléans, aux effets et provisions de la première section d'un acte du congrès des Etats Unis d'Amérique, approuvé le 10 février 1809, intitulé: "Acte pour affecter les appropriations pour compléter les fortifications commencées pour la sûreté des ports et havres des Etats Unis, et pour défrayer les dépenses de la fouille et de l'extension, du fleuve Mississipi, du Canal Carondelet."

4o. Toutes les machines à vapeur, bateaux, et autres appareils et effets propres pour leur usage, sans aucune exception et tous et quelconques, qui appartiennent à la dite compagnie de Navigation d'Orléans à partir du mois de [illegible]

5o. Tout ce certain lot de terre situé, ainsi dans la cité d'Orléans, et maintenant dans cette paroisse... [illegible] ... à Don Miguel... [illegible]

6o. Les Lots de Terre suivans, situés dans la ville, savoir:

1o. Un Lot de Terre désigné par le no. 1, mesurant en pied français, quarante-cinq pieds six pouces de face à la rue Franklin, cent pieds quatre pouces de profondeur et de face à la rue Carondelet... [illegible]

2o. Un Lot de Terre désigné par le no. 2, mesurant en pied français... [illegible]

3o. Un Lot de Terre désigné par le no. huit, mesurant en pied français, cinquante pieds de face à la rue Toulouse... [illegible]

4o. Deux Lots de Terre désignés par les nos. 9 et 10... [illegible]

5o. Deux Lots de Terre désignés par les nos. 11 et 12... [illegible]

6o. Quatre Lots de Terre désignés par les nos. 13, 14, 15 et 16... [illegible]

7o. Trois Lots de Terre désignés par les Nos. 2, 3 et 4, dans l'îlet No. 42, mesurant comme suit, savoir: le lot No. 2, cinquante-neuf pieds six pouces de face à la rue Robertson... [illegible]

8o. Six lots de Terre désignés par les Nos. 2, 3, 4, 5, 6, et 7, dans l'îlet No. 43... [illegible]

9o. Trois Lots de Terre désignés par les Nos. 5, 6 et 7, dans l'îlet No. 42... [illegible]

10o. Toutes les autres propriétés, droits, titres, privilèges, immunités et exemptions, de quelque genre et nature que ce puisse être, ... appartenant ou pouvant appartenir à ladite compagnie de Navigation d'Orléans...

Saisie dans l'affaire ci-dessus et vendu en bloc, pour du comptant, pour payer et satisfaire la réclamation du plaintiff... [illegible]

J. L. THIELEN, shérif
9 juil — 4ten30j — de la Cour de District du 1er. dist.

CHARRONNAGE — En débarquement du navire St. Louis de Philadelphie, [illegible] ... à vendre par JAMES D. DENEGRE, 16, rue de la Douane
8 juillet

WHISKEY DE MONONGAHELA — Vingt barils, très supérieur [illegible] à vendre par HERBAULT FRERES,
7 jt — 74, Bienville.

CIGARES de la Havane — Un grand assortiment de toutes les marques, en magasin à vendre par
J. R. RICULFI & Co,
7 juil — 64, Toulouse.

DENTS de Bœuf [illegible] par le navire [illegible]
L. A. LEVY Jr.,
7 jt — 22, rue de la Douane.

DOUBLONS Mexicains à vendre par
15 juin — J. ROBERT & Co. 3, rue des Magasins.

PROCLAMATION
PAR
A. B. ROMAN,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Vu l'information officielle qui a été donnée par l'avocat du district du huitième district judiciaire de cet Etat, qu'un sieur BUDDOCK SIBLEY a été, le 27 de juin dernier, assassiné dans la Paroisse de Washington, par un nommé WILLIAM R. ROBINSON, et que le dit Wm. R. Robinson a échappé à la justice; Je, en conséquence, jugé convenable d'émettre cette proclamation, offrant une somme de CINQ CENTS PIASTRES à toute personne ou personnes qui appréhenderont le dit Wm. R. Robinson et le livreront au shérif de la Paroisse de Washington, afin qu'il soit poursuivi pour son crime conformément à la loi.

Le dit Wm. R. Robinson est signalé comme étant âgé d'environ 28 à 30 ans, taille de cinq pieds 9 ou 10 pouces, construction proportionnée, droit, bien fait; il prend généralement un air et une tournure militaire: il a une cicatrice au-dessus de l'œil gauche, il est très enclin à l'ivrognerie, et il est très querelleur quand il est dans cet état. La dernière fois qu'il a été vu, il voyageait le long du Mississipi armé d'une carabine et d'un Bowie knife.

[L. S.] Donné sous ma signature et sous le sceau de l'Etat à la Nouvelle-Orléans, le dixième jour de juillet, de l'année de notre seigneur 1841, et de l'indépendance des Etats Unis d'Amérique la soixante sixième.

Par le Gouverneur, A. B. ROMAN.
LEVI PEIRCE,
11 juil — Secrétaire d'Etat

PAR LE MARSHALL.

PAR LE REGISTER.

COUR DES PREUVES — Attendu que Jean Louis Gourjon et François Pouget ont présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de Curatelle à la succession vacante de feu Adolphe Angant décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que celaient concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour,
20 juil — W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Testamens

PAROISSE D'ORLEANS — Cour des Preuves — Succession de feu Pauline Lachaise [illegible] — Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Patrice Albert et Noel Villère, tous deux h. c. l., tuteurs naturels de leurs enfans mineurs dans l'affaire de la succession de Pauline Lachaise, f. c. l., ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
30 juil — W. F. C. DUPLESSIS, Reg des Test.

PAROISSE D'ORLEANS — Cour des Preuves — Succession de feu Paul Zeno — Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte amendé et présenté par Baptiste Azaretta, exécuteur testamentaire de feu Paul Zeno, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds en ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
20 juil — W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Testamens

COUR DES PREUVES de la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans — Succession de Pierre Guerin — Ordre accordé sur la pétition enregistrée le 7 juillet 1841 — Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers de cette succession soit convoquée et tenue pardevant Jules Mossy, notaire public, afin de délibérer et donner leur opinion et avis sur les conditions et les termes les plus avantageux de disposer des propriétés non vendues de la succession, et ditte assemblée des créanciers devra être tenue pardevant le dit Jules Mossy, notaire public, le 31 juillet 1841, à 10 heures du matin.

Nouvelle-Orléans, le 9 juillet 1841
Signé J. BERMUDEZ, juge
Pour copie conforme,
A. D. DORNCOURT,
10 juil — Dép. Register des Testamens

BREVETS — D'invention et de perfectionnement — Approbation de l'Académie Royale de Médecine de Paris — Fumigateur pectoral de L. Espic, pharmacien à Bordeaux, membre du conseil central de salubrité de la Gironde.

Les effets salutaires du Fumigateur dans les maladies des voies respiratoires, sous quelque forme qu'elles se présentent, sont constatés par plusieurs années d'expérience. Il est le seul médicament véritablement pectoral, puisque lui seul peut être mis en contact direct avec les organes souffrants de la poitrine. Il a une action spécifique dans les catarrhes, l'asthme, les affections nerveuses de la poitrine, du cœur, de l'estomac. Il guérit les migraines et les céphalées [illegible] ... Il est le meilleur remède que l'on puisse employer dans les premières périodes de la phthisie pulmonaire.

Le Fumigateur [illegible] sous forme de cigarettes, se consomme ainsi. Il se délivre par boîtes cachetées et est accompagné d'une instruction.

Seul entrepositaire autorisé
11 juil — J. METGE, no. 199, rue Royale.

BORDEAUX, le [illegible] avril 1841
Monsieur le Rédacteur du Journal, Nlle. Orléans.
Monsieur,

Monsieur Metge, pharmacien à la Nouvelle Orléans étant le seul entrepositaire du Fumigateur Pectoral en Cigarettes [illegible] ... pour le Sud des Etats Unis, vous m'obligerez de vouloir bien le présenter comme tel [illegible]

Veuillez agréer, Monsieur, les sincères salutations de votre serviteur,
J. ESPIC,
Propriétaire inventeur du Fumigateur Pectoral

CHAPEAUX de Panama — Un assorti — 45 cartons fins Panama, 10 do du Guayaquil, à vendre par
J. ROBERT & Co,
19 juil — 3, rue des Magasins

CAFE — 300 sacs café de la Havane, à vendre par
J. ROBERT & Co.
19 juil — 3, rue des Magasins

PLOMB — 433 saumons de plomb du Missouri, à vendre par
J. ROBERT & Co.
19 juil — 3, rue des Magasins

AMANDES — 50 barils Espagnols, 300 caisses [illegible], à vendre par J. ROBERT & Co.
19 juil — 3, rue des Magasins.

CIGARES de la Havane — 300,000 de Principe, à vendre par
J. ROBERT & Co.
19 juil — 3, rue des Magasins

SUCRE de la Havane, 100 caisses sucre blanc qualité supérieure en débarquement de la goelette Pauli à vendre par [illegible] TANTIN, DABAN & Co,
19 juil — 4, à la rue St. Louis

VINAIGRE — 10 barils vinaigre de cidre de qualité supérieure, en magasin, et à vendre par
JAMES E. WOODRUFF, 36, Camp
19 juillet

CACAO — un petit lot, à vendre par
SCHMIDT & Co.
19 juillet — 28 rue Bienville

TOILE d'emballage — [illegible] d'Allemagne, à vendre par
O. H. MIESEGAES,
19 juil — 34, Vieille Levée

TABAC — [illegible] à vendre par
O. H. MIESEGAES,
19 juil — 34, Vieille Levée

50 sacs pimento, 5 surons indigo de Caracas, 100 caisses amidon d'Allemagne, en magasin à vendre par
O. H. MIESEGAES,
34, Vieille Levée

CAFE — 230 sacs vieux café de Java, à vendre par
O. H. MIESEGAES,
19 juil — 34, Vieille Levée

TOILE A VOILE — 30 balles en magasin, à vendre par
O. H. MIESEGAES,
19 juil — 34, Vieille Levée

CIGARES — 150,000 de la Havane, consistant en regalias, trabucos, Canones, et quelques autres différentes marques, à vendre par O. H. MIESEGAES,
19 juil — 34, Vieille Levée

CORDAGES — 25 rouleaux de manille goudronnés de 2 à 7 pouces, en magasin, à vendre par
O. H. MIESEGAES,
13 juil — 34, Vieille Levée

TOILE d'Emballage de Dundee, à vendre par
ANDREWS & BROTHER,
9 juil — 50, rue du Camp

CAFE de la Havane — 450 sacs première qualité à vendre par BLASCO & SIMIDEL,
9 juillet — 26, rue de la Commune

SUCRE de la Havane blanc et jaune de première qualité, à vendre par BLASCO & SIMIDEL,
9 juillet — 26, Commune

TOILE et cordes d'emballage du Kentucky, à vendre à des conditions convenables par
ANDREWS & BROTHER,
8 juil — 50, rue du Camp.

VIN blanc — 30 1-2 barriques vin blanc de choix, ou barriques vin de champagne, les crus, 60 1-2 barriques vin de Madère, à vendre par
27 juin — LOISON & SILVESTRE, 73 Royale

CUIR pour harnais, semelles et empeignes en magasin à vendre par J. HALL & A. B. BENN,
23 juin — 25, Nouvelle Levée

SUCRE — 190 boucauts et 15 barils en magasin et à vendre par J. CHALARON,
29 juin — 41, Bienville.

TOILE d'Emballage — 400 pièces toile épaisse et large en magasin et à vendre, par
ANDREWS & BROTHER,
29 juin — 50, Camp.

CORDE D'EMBALLAGE — 150 rouleaux première qualité, en débarquement du navire Louisville à vendre par
GEO. GREEN & BROTHER,
14 jt — 56, rue Gravier

FILTRES — à vendre par GEO. GREEN & BROTHER,
10 juil — 56, rue Gravier

CLOUS — 300 barillets clous de Boston, grandeurs assorties, en débarquement du navire Amelia Ellis, à vendre par JOHN A. MERRITT,
14 juil — 34, Camp

SUCRE EN PAIN de première qualité des raffineries de Boston, en magasin et constamment en mains, à vendre par A. A. NORCROSS & Co,
6 juil — 48, rue Gravier

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages du Nord, une grande quantité de marchandises qu'ils offrent à vendre à bas prix pour du comptant ou avec de bons répondants en ville, ces marchandises se composent de:

2000 paires brodequins, de différentes qualités et dimensions pour hommes, 1000 paires pour enfans, 1200 paires bottes pour hommes et enfans, &c. &c.

A. F. DUNBAR & Co,
24 juin — 18, rue de la Douane

TRESOR DE LA POITRINE.

Pâte Pectorale douce de mou de Degenetais, pharmacien, Chimiste à Paris.

De toutes les préparations qui ont été conseillées dans les affections de poitrine, il n'en est aucune qui ait obtenu un succès aussi brillant que la Pâte Pectorale de mou de veau, les résultats constamment heureux de son emploi dans tous les affections aiguës ou chroniques du poumon, en ont fait un remède par excellence.

Cette pâte adoucit très promptement toutes les irritations de poitrine; elle facilite l'expectoration, elle calme la toux, diminue les quintes de toux, elle arrête et guérit la grippe, les rhumes, les catarrhes les plus rebelles en diminuant par enchantement, son usage, en un mot, le place... [illegible] ... dans toutes les affections de la poitrine et des voies aériennes.

Le dépôt se trouve à la Nouvelle Orléans, chez M. Metge, pharmacien, rue de Chartres, No. 171.

COUTIL, matelas, — 15 balles, en magasin, à vendre par
L. A. LEVY Jr.,
7 jt — 20, rue de la Douane

5 Caisses Foulard de coul. d. do. Inde, 7 do. épaisses pour robes, ayant droit au drawback, à vendre par
L. A. LEVY Jr.,
7 jt — 22, rue de la Douane

CHAPEAUX DE LIVOURNE — Un douze, pour hommes qualité très supérieure, en magasin à vendre par
L. A. LEVY Jr.,
7 jt — 20, rue de la Douane

A VENDRE — 600 sacs de café [illegible] et de Liverpool, BLANCHARD, EIMER & Co,
3 juillet — 36, Bienville

SACS de pierre — 21 balles grandes dimensions, en débarquement du navire James H. Shepherd, à vendre par
TUFTS & HOBART.
13 juillet

CRAMBERRIES en demi barils et quarts, en magasin à vendre par WOODS & DAVENPORT,
10 juil

TOILE et corde d'emballage du Kentucky, à vendre par
WOODS & DAVENPORT,
10 juil

SAINDOUX — 4 à 8 barillets en magasin, à vendre par
WOODS & DAVENPORT,
10 juil

SUCRE de la Havane [illegible]
7 jt

[illegible]

FOR MANDEVILLE [illegible]

[illegible]

NEW ORLEANS [illegible]

A NEWLY invented ... [illegible]

THE undersigned ... [illegible]

DENTISTRY ... [illegible]

THESE Mills ... [illegible]

BALDWIN'S ... [illegible]

NEW CORN MILLS ... [illegible]